

Journ e de rencontre VivAgriLab - 12 d cembre 2023

Gestion des biod chets   l' chelle du territoire

Noms des intervenant.e.s : Sabine Houot (INRAE), Jacques Mery (INRAE), Alexandra Berrou (Communaut  d'agglom ration VGP)

Animateur.rice : Sophie Pradi  (Terre et Cit )

Secr taire : Zo  Rouault (Terre et Cit ) et Simon Communal (Terre et Cit )

Noms des participant.e.s (liste non exhaustive)

L'atelier a regroup  un grand nombre de participants au profil vari  (collectivit s, agriculteurs, chercheurs...)

- Olivier Parisis, Terre et Cit 
- Jean-Paul Mordefroid,  lu Verri res le Buisson
- Paula Bruzzone, Sciencis
- Nicolas Revol, Mara cher Plateau de Saclay
- Cyril Girardin, INRAE
- Arthur Lecomte, Golf National Saint-Quentin-en-Yvelines
- Marie Martinez, Plaine de versailles
- Sibylle Parant, Etablissement Public d'Am nagement Paris-Saclay
- Ga lle Mothet, Association OseZD
- Kevin Morel, INRAE
- Aurore Nivert, Apicultrice Plaine de Versailles
- Renaud Boulec, Grand Paris Seine et Oise
- Morgane Le Coeur, Triangle Vert
- Christophe Montagnier, INRAE
- Elise Duc-Fortier, S[Cube]
- Elsa Bansard, MSH Paris-Saclay
- Patrick Morrissey, Agriculteur Feucherolles
- Berard Comm re, Transitions Verri re le Buisson

Principaux  l ments de l'atelier :

- Il y a un besoin de g rer les digestats dans les cultures pour limiter les impacts environnementaux.
- La qualit  des mati res entrantes affecte la qualit  des mati res sortantes, soulignant l'importance du tri.
- Les sc narios de gestion des d chets, notamment le compostage individuel et collectif, varient en fonction de la densit  de population.

- Les élus sont fortement engagés dans la démarche de gestion des déchets.
- La relation entre la collecte des biodéchets et celle des déchets verts est débattue.
- Il existe une opposition entre une vision productiviste axée sur l'efficacité économique et une vision plus proche de l'utilisateur et moins productiviste.
- Les camions utilisés pour la collecte des déchets organiques doivent être au biogaz pour réduire les émissions de CO₂.
- La tarification écoresponsable est déjà en place, et des dispositifs pédagogiques sont mis en œuvre.
- Il y a nécessité des collectes sélectives et il existe un problème concernant les emballages.
- Il existe une reconnaissance de l'intérêt de la méthanisation pour le retour vers l'agriculture. Il est essentiel de se structurer et s'organiser.

1. Partie présentation

Jacques Mery appuie sur l'obligation de traiter les biodéchets. Il explique que l'avantage de la méthanisation c'est de produire du biogaz, il met l'accent sur la production de biogaz et la nécessité de prendre en compte l'ensemble de la chaîne, y compris la gestion des digestats. Il est conseillé de les faire retourner sur les sols agricoles en raison de leurs effets bénéfiques sur la santé des sols et des cultures.

Il existe une différence importante entre le compostage et la méthanisation. Le compost est un amendement organique de grande cultures ou maraîchage, permettant de nourrir le sol et les propriétés chimiques, biologiques. L'amélioration de la fertilité permet d'améliorer la croissance des plantes.

Le digestat se compose d'une partie solide et une partie liquide (très riche en azote).

Cette transformation de la matière organique entraîne la production d'une quantité importante d'azote minéral directement assimilable par les plantes, similaire aux engrais minéraux. Une gestion appropriée des digestats dans les cultures est essentielle pour minimiser les impacts environnementaux.

La qualité du compost et du digestat dépend de la qualité des matières premières. Le tri est crucial, en particulier en ce qui concerne le problème des emballages pour éviter la présence de résidus plastiques dans le digestat qui sera appliqué sur les sols agricoles. Les autorités locales peuvent avoir des contraintes supplémentaires à ce sujet.

Versailles Grand Parc et les biodéchets :

Alexandra Berrou, responsable Etudes et Prévention à Versailles Grand Parc, travaille depuis 2023 sur l'étude des biodéchets pour répondre aux besoins d'un maximum d'usagers sur le tout le territoire (18 communes).

Depuis 2010, il y a eu une proposition de composteurs gratuits avec au préalable une formation gratuite obligatoire en distanciel.

Actuellement, 7300 foyers sont équipés, et il existe 140 zones de compostage partagé dans 45 établissements tels que des écoles, des centres de loisirs et des associations.

Il y a une très forte demande, probablement alimentée par les médias, ce qui conduit les gens à croire que c'est devenu obligatoire pour les ménages, suscitant ainsi des inquiétudes.

Il y a eu une phase d'expérimentation avec le Sycotom de Paris, aujourd'hui Versailles Grand Parc poursuit de manière autonome cette expérimentation jusqu'en 2025, avec une centaine de professionnels, principalement des écoles.

En réponse à la loi AGEC de janvier 2024, une étude est en cours et devrait se terminer au premier trimestre 2024. (repoussée au 2ème trimestre 2024).

Plusieurs scénarios sont envisagés, dont la poursuite du compostage partagé en espérant que les personnes deviennent autonomes :

- Le premier scénario envisage le compostage renforcé avec une équipe de maîtres composteurs.
- Le deuxième scénario consiste à développer le compostage, et ajouter des abris bacs dans les centres très urbanisés où le compostage n'est pas faisable.
- Le troisième scénario envisage le compostage avec collecte en PAP en bacs.

Cependant, il y a un problème avec la collecte en PAP ponctuel, car si cela est proposé aux professionnels, cela doit également l'être pour les ménages. La question se pose alors de savoir pourquoi impliquer les professionnels ayant déjà leurs filières. La réponse réside dans l'expérimentation en cours.

Freins de Versailles Grand Parc pour le développement de la pratique du compost :

- Un agent maître composteur actuellement pour l'ensemble des habitants avec un prestataire en complément qui assure les diagnostics, les mises en place et le suivi. Le

compostage au sein du territoire prend de l'ampleur et certaines demandes sont en cours.

- Les moyens financiers : il faut compter entre 2 et 3 millions pour chaque scénario élaboré. Même en cas de choix du scénario 1 c'est aussi très cher.
- Enjeux sur le traitement : les élus sont attentifs, notamment avec la visite de pollutec. Le lavage de bacs se fait avec des produits chimiques, etc. Il est également utilisé de l'eau pour nettoyer les bacs, en plus de la nécessité d'avoir davantage de camions → Ces enjeux sont importants parce qu'il rentre dans les questions environnementales.
- Question de la collecte : enjeux de la circulation.

Ça ne va pas dans l'idée de la diminution des ENR ?

L'étude de Versailles Grand Parc montre que seulement un tiers des déchets est récupéré dans le compost, même avec un tri efficace au sein de la collectivité. Le choix initial de ne pas utiliser de sacs s'est avéré peu satisfaisant, et la question de l'utilisation des sacs n'est pas encore résolue.

Le scénario privilégié par les élus, et avec lequel ils sont d'accord, est le scénario 2, qui propose le compostage et la collecte en abri-bac, afin d'assurer un service équitable en point d'apport volontaire.

Point d'apport volontaire ?

Il y a la possibilité de nettoyer l'intérieur du camion, réduisant ainsi le nombre de bacs nécessaires. Le tonnage 2022 correspondant à la collecte des biodéchets professionnels et des écoles est estimé être de l'ordre de 403T.

2. Questions, réponses et discussion

Un.e participant.e pose la question de savoir si les scénarios sont territorialisés en fonction de la densité de population.

La réponse a été affirmative, indiquant que c'est actuellement en cours.

Un.e autre participant.e soulève la question du compostage en maison, en précisant que les os sont généralement inclus. Il.elle demande comment cela fonctionnerait avec le scénario 3, qui implique la collecte des biodéchets.

La réponse souligne le fait qu'on recommande de ne pas mettre les os dans le compost individuel, mais qu'il est possible de mettre aujourd'hui de la viande et du poisson au sein du compost (avec un suivi). Cependant, Versailles ne le propose que lorsque la pratique du compost aura été

pérennisée. Il faut que les personnes acquièrent les bons gestes et que le projet se pérennise dans le temps. Leur prestataire suggère de pouvoir tout mettre, mais la décision au sein de l'agglomération est d'attendre que des références soient établies.

Un participant précise qu'il ne mange pas beaucoup de viande ce qui pourrait sembler pas être gênant si on mélange avec d'autres biodéchets.

Une différence est soulignée entre la mise en place au sein de VGP et d'autres endroits, mettant en évidence une mise à niveau sur le tri sélectif mais sur les biodéchets, ce qui risque une confusion.

Une autre question se pose concernant le devenir des composts produits. Il est précisé que pour les scénarios 1 et 2, le compostage reste sur place. Cependant, dans le scénario 3, il y a une explosion du budget.

Une question se pose également sur l'engagement des élus ou les actions minima. La réponse indique que les élus sont très engagés dans le processus.

Un.e autre participant.e demande s'il existe une analyse de bilan carbone qui a été faite, et si l'émanation de méthane et l'oxyde d'azote auraient plus d'effets néfastes que le transport en camion. Il génère que des études ont été faites par un cabinet de conseil suite à des questions des élus. Il y a eu également l'idée de faire retourner certaines choses dans le jardin.

Jacques Mery exprime son incertitude sur le processus individuel de gestion des déchets, soulignant que la massification et les effets de masse peuvent permettre de traiter les déchets carnés de manière plus efficace sur le plan environnemental. Il suggère que le fonctionnement industriel pourrait avoir un impact environnemental moins important que la gestion individuelle.

Une question concerne la méthanisation, indiquant que cette option n'a pas été retenue, mais qu'une discussion à ce sujet pourrait être relancée.

Un problème est identifié au niveau de VGP concernant les traiteurs qui ne proposent rien, constituant une véritable contrainte.

Une question se pose sur la possibilité d'améliorer la situation en transportant moins de déchets par camion.

Diminuer de moitié la collecte des ordures ménagères serait préférable, cela peut engendrer des enjeux pour les élus et une pression sur la taxe des ordures ménagères.

Un.e participant.e ajoute que huit communes sont en C2 (soit 2 fois par semaine) et certaines passent à un autre niveau, beaucoup de communes réduisent déjà les OM en C1 (ce qui est déjà le cas pour les communes en tarification éco-responsable).

Une question se pose sur le lien entre la collecte des biodéchets et la collecte des déchets verts.

Versailles tente de promouvoir des conférences sur le jardinage zéro déchet, soulignant que les déchets verts sont une ressource qu'il faut cesser de mettre sur le trottoir. Cependant, les élus ne semblent pas prêts à diminuer la collecte des déchets verts pour le moment.

Sabine Houot affirme que ce n'est pas un gaspillage si les déchets verts sont récoltés et utilisés sur les sols agricoles, soulignant l'importance de boucler les flux dans les systèmes alimentaires. Elle souligne également que le bilan carbone du compostage collectif est positif.

Jean-Paul Mordefroid ajoute que d'autres solutions existent en dehors du compostage et pose la question de la part relative des particuliers et des collectivités dans ces initiatives.

Sabine Houot souligne que les personnes vivant dans de grands ensembles ne pourront peut-être pas faire du compostage et l'utiliser localement.

Une question est soulevée concernant la démarche, exprimant des réserves quant à l'exigence pour les collectivités de participer sans obligation pour les citoyens. Il est suggéré que les déchets verts et ceux des citoyens pourraient être traités au même endroit, soulignant le bon sens de cette approche.

Un.e participant.e répond que de toute manière, vous avez intérêt à inclure des déchets verts dans le compostage des déchets alimentaires, car cela contribue à la structure du compost et facilite la circulation des éléments à l'intérieur.

Alexandra Berrou répond qu'il n'est pas préconisé de mélanger les deux sur les plateformes de compostage.

Un.e participant.e intervient en disant que sur Gig, ils ont des ACS pour les déchets verts, suggérant que l'introduction d'un système de biodéchets au même moment pourrait résoudre le problème sans nécessiter de camions supplémentaires.

Sabine Houot souligne que ce n'est pas aussi simple, car cela nécessiterait des changements aux plateformes de compostage et un processus d'hygiénisation.

Une autre question est soulevée sur l'importance du tri à la source, avec une préférence pour la méthanisation plutôt que le compostage en raison des émissions de gaz à effet de serre.

Sabine Houot répond en indiquant que le compostage n'émet pas nécessairement des gaz à effet de serre, mais que les émissions de N₂O sont un problème à éviter.

Cyril Girardin partage son expérience en disant que sur les camions qui circulent, ça fait 10 ans qu'il voit des communes qui se sont équipées pour collecter les déchets organiques avec des camions au biogaz. Ainsi, ils alimentent des filières de biogaz et alimentent des camions en biogaz pour aller collecter des déchets. Il exprime son incompréhension sur le blocage sur la question des transports qui émet du CO₂ et explique qu'il y a des solutions, qui est celle du transport au biogaz.

Un.e participant.e ajoute que les bennes à ordures fonctionnent déjà au biogaz sur VGP.

Une question se pose sur la manière de favoriser l'apport des biodéchets dans le scénario 2 afin d'éviter le tri des sacs.

Sabine Houot répond en indiquant qu'on ne sait pas encore, mais il serait préférable que les biodéchets soient en vrac.

En ce qui concerne le compost produit à Bailly, le déchet vert est donné aux agriculteurs et aux usagers.

Une question se pose sur comment ça se passe sur les marchés du dimanche matin ou de la semaine.

La question soulève le problème des emballages sur les marchés, en plus des biodéchets.

Un.e participant.e exprime que c'est un plaidoyer pour la biodiversité pour lui. Il ajoute qu'il existe des lieux de biodiversité et il y a possibilité d'amener des biodéchets : donc il pense qu'il y a possibilité de ramener du vivant de manière assez simple.

Sabine Houot exprime qu'il faut que tout le monde au sein d'une collectivité soit partant.

Une opposition entre deux visions est mentionnée : une vision productiviste axée sur l'efficacité économique et une vision plus proche de l'utilisateur, moins productiviste. Il est souligné que pour quelque chose de plus proche des gens, il vaut mieux opter pour une approche locale et efficace.

Cependant, le problème principal c'est notamment la question des particuliers qui artificialisent les sols en construisant des maisons et des jardins bétonnés.

Il reste aussi la question de la responsabilité collective et de la pédagogie à réaliser auprès du grand public.

Sabine Houot ajoute à ces idées que c'était pour faire un retour à l'agriculture productiviste et conventionnelle et de boucler le cycle. Cela permet d'avoir plus de minéraux etc., sans avoir recours à la chimie etc.

Un.e participant.e aborde la scission entre habitats individuels et collectifs, et demande si les gens n'ont pas peur. Il ajoute que les autres agglomérations ne réfléchissent pas à passer à la collecte des biodéchets sur le collectif, c'est uniquement pour les particuliers.

Il convient de noter qu'il n'y a pas de crainte particulière, car une tarification écoresponsable est déjà en place, avec des dispositifs pédagogiques pour les enfants et un enthousiasme évident dans les grosses résidences. La collectivité regarde ce qui est fait ailleurs, participe à des groupes de travail avec l'Ademe et échange avec d'autres collectivités. C'est jamais parfait donc il faut bien se lancer et commencer quelque chose.

Au final :

Une suggestion se fait concernant le ramassage des biodéchets avec les composts de jardin, soulignant que pour les os, il serait plus rapide de les récupérer une fois broyés. Pour les journaux et plastiques, il est suggéré d'avoir deux ramassages séparés.

Les déchets verts collectés sont principalement de la pelouse, et il est déconseillé de mélanger biodéchets et déchets verts en raison de la circulation d'air insuffisante, ce qui pourrait compromettre la qualité du compost.

Un.e participant.e ajoute que cela dépend des particuliers et ce qu'ils mettent dans leur bacs. Par exemple, à Limours ils ont un système de brassage du compost donc il y a des solutions aussi.

Le sujet mobilise beaucoup d'intérêt, et il est regretté de ne pas avoir discuté de la méthanisation.

Il y a nécessité des collectes sélectives et il existe un problème concernant les emballages.

Il existe une reconnaissance de l'intérêt de la méthanisation pour le retour vers l'agriculture. Il est essentiel de se structurer et s'organiser.